



**PRÉFET
DE LA HAUTE-
GARONNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale
des territoires**

AVIS AU PUBLIC

**Participation du public par voie électronique sur la demande d'autorisation
environnementale présentée par la communauté de commune du Volvestre pour le
projet de requalification et d'extension du parc d'activités environnemental
d'Activestre sur la commune de Carbonne**

Par arrêté préfectoral, une participation du public par voie électronique concernant le projet de requalification et d'extension du parc d'activités environnemental d'Activestre sur la commune de Carbonne porté par la communauté de communes du Volvestre est ouverte du 11 octobre 2021 au 12 novembre 2021.

Le public peut prendre connaissance du dossier sur le site internet des services de l'Etat en Haute-Garonne: <https://www.haute-garonne.gouv.fr/Publications/Declarations-d-intention-enquetes-publiques-et-avis-de-l-autorite-environnementale/Eau/Autorisation-loi-sur-l-eau/Activestre>

Toute personne intéressée peut formuler des observations par voie électronique à l'adresse suivante : ddt-seef-enquete-eau@haute-garonne.gouv.fr.

Le présent avis est affiché deux semaines au moins avant l'ouverture de la consultation du public et pendant la durée de celle-ci en mairie de Carbonne.

A l'issue de la procédure de PPVE, le préfet statue sur la demande d'autorisation environnementale.

